Document généré le 12 juil. 2025 21:20

Documentation et bibliothèques

Le support du document est-il lui-même un document ? L'exemple du papier

Is the Document Support a Document as Such? The Example of Paper

El documento de respaldo, ¿constituye en sí mismo un documento? Ejemplo: el papel prensa

Céline Gendron

Volume 59, numéro 2, avril–juin 2013

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1033222ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1033222ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)
2291-8949 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Gendron, C. (2013). Le support du document est-il lui-même un document ? L'exemple du papier. *Documentation et bibliothèques*, *59*(2), 102–113. https://doi.org/10.7202/1033222ar

Résumé de l'article

Le but de cet article est d'analyser le support du document dans une perspective informationnelle. L'auteure propose d'appliquer les éléments de la théorie du document élaborée par Niels Windfeld Lund au support du document et, par extension, de conclure que le support est aussi un document. Elle présente en conclusion les retombées possibles de cette réflexion dans un contexte de numérisation de masse. Le propos est illustré à l'aide de deux exemples de documents du XVIIe siècle sur support papier.

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

DOCUMENTATION BIBLIOTHÈQUES

Le support du document est-il lui-même un document ? L'exemple du papier

CÉLINE GENDRON

Doctorante en sciences de l'information,
EBSI, Université de Montréal
c.gendron@umontreal.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUME

Le but de cet article[1] est d'analyser le support du document dans une perspective informationnelle. L'auteure propose d'appliquer les éléments de la théorie du document élaborée par Niels Windfeld Lund au support du document et, par extension, de conclure que le support est aussi un document. Elle présente en conclusion les retombées possibles de cette réflexion dans un contexte de numérisation de masse. Le propos est illustré à l'aide de deux exemples de documents du XVIIe siècle sur support papier.

Is the Document Support a Document as Such ? The Example of Paper

The purpose of this article[2] is to analyse the document support using an information perspective. The author applied the elements of the document theory put forward by Niels Windfeld Lund, with regard to the document support and concluded that the support is also a document. She ends with a discussion of the possible benefits when considering massive scanning of documents. Her idea is supported by two examples of 17th century paper documents.

El documento de respaldo, ¿constituye en sí mismo un documento ? Ejemplo : el papel prensa

El propósito de este artículo[3] consiste en analizar el documento de respaldo desde una perspectiva de la información. La autora propone aplicar los elementos de la teoría del documento elaborada por Niels Windfeld Lund como respaldo del documento y, de esta forma, llegar a la conclusión de que el documento de respaldo también es en sí mismo un documento. Presenta, a modo de conclusión, las posibles repercusiones de esta reflexión en un contexto de digitalización masiva. Este concepto se ilustra con dos ejemplos de documentos en papel prensa que datan del siglo XVII.

1. Cet article rend compte d'une réflexion amorcée dans le cadre d'un séminaire de doctorat en sciences de l'information, à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. La recherche doctorale en cours, sous la direction du professeur Éric Leroux, porte sur l'*Identification, la provenance et l'approvisionnement en papier en Nouvelle-France au XVIIe siècle* (titre provisoire). L'auteure remercie Denys Chouinard, coordonnateur du service des archives, et Josée Sarrazin, archiviste, Congrégation de Notre-Dame de Montréal, ainsi que Rénald Lessard, coordonnateur au Centre d'archives de Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
2. This article is a summary of an idea discussed during an information sciences doctoral seminar at the École de bibliothéconomie et des sciences de l'information of the Université de Montréal. The doctoral research, currently undertaken under the supervision of Professor Eric Leroux, focuses on the *identification, source and supply of paper in 17th century New France* (working title). The author acknowledges the advice of Mr. Denys Chouinard, coordinator of archival services and Mrs. Josée Sarrazin, archivist at the Congrégation de Notre-Dame de Montréal, as well as Mr. Rénald Lessard, coordinator of the Centre d'archives de Québec of the Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
3. Este artículo aborda una reflexión que surgió en el marco de un seminario de doctorado en Ciencias de la Información, de la Escuela de Bibliotecología y Ciencias de la Información de la Universidad de Montreal. La investigación doctoral actual, bajo la dirección del profesor Éric Leroux, se basa en la *Identificación, procedencia y abastecimiento de papel prensa en la Nueva Francia del siglo XVII* (título provisorio). La autora agradece a Denys Chouinard, coordinador del departamento de archivos y a Josée Sarrazin, archivista, Congregación de Nuestra Señora de Montreal, así como a Rénald Lessard, coordinador del Centro de archivos de Quebec, Biblioteca y Archivos Nacionales de Quebec.

Introduction

NOTRE RECHERCHE TRAITE DU PAPIER comme objet, et plus précisément de l'objet-papier comme support aux documents d'archives du XVIIe siècle conservés dans les collections québécoises et canadiennes. Ce support porte des marques visibles telles les dimensions, le format, la texture, etc. et des marques invisibles comme les lignes de chaîne, les vergeures et les filigranes. En ce sens, le support possède des propriétés communes avec le document tel que souvent défini par plusieurs auteurs contemporains dans la littérature scientifique. Le support du document se transforme-t-il en document lorsque le lecteur, le récepteur ou l'utilisateur y jettent un œil différent ? Présente-t-il les mêmes significations que le document ? Les relations entre le support du document et le document lui-même s'en trouvent-elles modifiées ?

Ces interrogations, nées de la lecture de la synthèse de Niels Windfeld Lund (2009) sur la théorie du document, nous amènent à reconsidérer le support du document : questionné, analysé et critiqué comme le serait un document, le support offre des perspectives de discussion intéressantes. Selon Couzinet, le support du document est « *porteur d'informations utiles au chercheur* [...] *pour livrer des facettes, des catégorisations et des éléments de reconnaissance* » (2004, 22). D'où l'intérêt de démontrer comment le format, les caractéristiques, les fonctions, le contexte et les données recelés dans le support peuvent s'apparenter aux définitions du document fournies par les théoriciens.

La première section de notre article s'intéresse au document. Issus de la conclusion de l'article de Lund (2009), trois axes de réflexion sur la théorie du document sont proposés. Dans un premier temps, il est question des circonstances sociales de la conceptualisation du document comme objet d'étude. Le document est ensuite analysé comme objet matériel dans ses propriétés, ses caractéristiques et ses fonctions. En troisième lieu, le document est discuté dans un cadre d'interprétation à composantes multiples.

La deuxième section de l'article analyse le support et propose de l'examiner comme un document en appliquant les éléments de la théorie du document au support lui-même. La dernière section de l'article présente deux exemples de supports, porteurs de messages invisibles à l'œil nu, mais bien réels. La conclusion s'attarde aux retombées pratiques possibles de cette étude en regard des pratiques de la numérisation de masse.

Cette approche conceptuelle pourrait ne pas se limiter au papier ou autre support traditionnel. D'ailleurs, elle trouve auprès de Pédauque une résonnance particulière puisque, selon lui, à la lecture de « *ces indices intégrés à la nature tangible du support,* [ils] *ne disparaissent pourtant pas du document numérique* » (2006, 185).

1. Le document

Au cours des 20 dernières années, la notion de document a vécu une renaissance remarquable. En 1997, Buckland publiait l'article phare « What is a document ? ». Le professeur émérite à la School of Information Management and Systems, Université de Californie (Berkeley), y présentait l'évolution des concepts de document, de documentation, de l'objet-document ainsi que le lien avec les systèmes d'information et le concept d'évidence. La démonstration amène le lecteur, se basant sur les auteurs qui ont discuté de l'évolution du concept, à considérer le document au-delà de ses formes physiques. Buckland rappelle que, pour certains documentalistes, tout peut être document « *whatever functioned as a document* » (1997, 808). L'article de 1997 poursuit la réflexion que Buckland avait amorcée en 1991 avec la publication de « Information as thing », dont l'impact fut ressenti dans la communauté scientifique. Hjørland (2000) réfute la notion d'information présentée comme ayant la fonction implicite de représenter à la fois des unités physiques (des documents) ou intangibles (des faits, des idées ou des opinions hors contexte). Il dissèque les notions de « *repérage de documents* » et de « *repérage de faits* », et démontre que le premier ne devrait pas être réduit au second (hypothèse réductionniste). Il postule que l'anomalie disparaîtrait si les systèmes de repérage de l'information (théorie de repérage d'information) se nommaient plutôt « *systèmes de repérage de documents* » (théorie de repérage de documents).

La portée de ces articles n'est sans doute pas étrangère à la création, en 1996, de l'Institute of Documentation Studies à l'Université de Tromsø (Tromsø, Norvège) (<http://uit.no/ansatte/organisasjon/artikkel?p_document_id=68076&p_dimension_id=88147>, en norvégien seulement). Les fondateurs de l'Institut mentionnent deux facteurs déterminants dans sa mise en œuvre : d'abord, le dépôt légal généralisé, qui a eu pour conséquence d'introduire de nouveaux types de documents, puis les documents en format numérique dont on ne savait trop à quelles normes ils se conformaient. En 2002, Niels Windfeld Lund (Université Tromsø), Michael Buckland (University of California, Berkeley) et d'autres collaborateurs forment le Document Academy (<http://thedocumentacademy.org/ ?q=node/1>). Le Document Academy est un réseau international d'universitaires, d'artistes et de professionnels de différents milieux, intéressés à l'exploration du document comme une approche, un concept ou un outil d'interprétation valable en sciences, en art, dans le milieu des affaires et dans la société en général. Le réseau est présidé et cofinancé par The Program of Documentation Studies, Université de Tromsø et The School of Information Management and Systems, Université de Californie (Berkeley). Le réseau organise depuis 2003 un congrès annuel, la Document Research Conference (DOCAM), consacré spécifiquement au document. Plusieurs textes issus de ces congrès sont disponibles sur le site Web du réseau (<http://thedocumentacademy.org/ ?q=node/4>).

1.1 La théorie du document

Le questionnement s'est intensifié, les définitions se sont multipliées, des concepts sont nés. Lund (2009) présente une théorie du document voulant faire le lien entre les premiers témoignages sur le document et les réflexions contemporaines. Trois pistes conceptuelles sont dégagées qui permettent de pousser plus loin la réflexion sur le support comme document. La première piste concerne les circonstances sociales de l'émergence du document comme entité et le contexte ou l'environnement dans lequel il est analysé et discuté. La seconde piste s'attarde au document comme objet matériel et tente de cerner ses propriétés physiques, ses caractéristiques et ses fonctions. La troisième piste examine le cadre d'interprétation dans lequel évolue le document, comment il est perçu par des disciplines diverses et le rôle que certains théoriciens lui attribuent.

1.1.1 Circonstances sociales

La plupart des auteurs font remonter les premières recherches sur la documentation aux Européens Paul Otlet et Suzanne Briet. Lund (2009, 9-5) rappelle que Paul Otlet est à l'origine, en 1934, de la réflexion sur la documentation en relation avec la mémoire, la préservation et le traitement des documents, ce que l'on nomme l'organisation de la documentation, c'est-à-dire une vue fonctionnelle permettant de jeter les fondements théoriques d'une nouvelle discipline. Dans une approche plutôt phénoménologique, Briet (en 1951) introduit le concept d'indice et considère le document comme preuve ou témoignage physique organisé, ce qui donne à l'objet son statut documentaire (Buckland, 1997, 806). Briet fait la distinction entre documents primaires, découverts et non produits, ceux qui se réfèrent à des objets concrets, et documents secondaires, ceux qui sont représentés par des signes symboliques. L'exemple de l'antilope qui devient document une fois logée dans un zoo laisse entendre que le lecteur, le récepteur ou l'utilisateur ont un rôle prédominant à jouer.

Cette perspective est reprise par Jean Meyriat lorsqu'il décrit des objets qui « *deviennent des documents à partir du moment où l'on y cherche de l'information,*

car c'est l'utilisateur, le récepteur du message, qui fait le document » (1978, 25). Buckland (1997, 805) fait mention du document comme toute source d'information, sous forme matérielle, capable d'être utilisée pour référence ou étude ou comme autorité. Il est à noter que même sans mention spécifique d'intervention humaine, il est ici question d'utilisation. Lund (2010, 745) spécifie que, pour qu'il y ait document, une personne physique doit être impliquée : il parle d'un agent humain. Delsalle (2000, 7) évoque le document comme étant traces humaines. Levy (2001, 29) perçoit le document comme une chose (*something*) qui porte une signification sociale et une valeur. Pour Hjørland (2000, 39), un objet ne devient document que lorsqu'une valeur informative lui est assignée par un collectif ou une communauté. L'information n'est pas une entité, mais toutes les entités sont informatives et, en raison de leur potentiel informatif, elles sont appelées documents et on les retrouve dans des institutions de mémoire. Dans la tripartition document comme forme, signe et médium, le document-médium devient pour Pédauque (2006, 61) un phénomène social, un élément tangible de communication entre humains. Chabin (2004, 141-145) parle d'une trace volontaire qui résulte d'une activité et d'une intervention humaine dans la matérialisation du message. Frohmann (2004, 137) voit le document comme un facteur de stabilisation dans les communautés sociales (universitaires, communautaires, légales, etc.). Lund (1999b, 2003, 2004, cité dans Lund 2009, 425) conçoit le document sous trois angles : physique, social et mental, et le définit comme étant le résultat de processus documentaires. Plus tard, Lund (2009) évoquera le rôle social joué par le document.

En résumé, cette première approche de la théorie de la documentation positionne le document au centre des circonstances sociales qui l'ont vu naître, témoin attentif et porteur d'enjeux.

1.1.2 Objet matériel

Plusieurs auteurs circonscrivent le document dans un cadre plus arrêté, celui de l'objet matériel. Ils lui attribuent des propriétés physiques spécifiques. Citant Platon, Levy (2001, 27) décrit le document comme un artéfact utile capable de fixer [les mots] pour pouvoir ainsi les garder tels quels, comme référence. Dans son article sur le document, le texte et le support, Lund (2010, 739) utilise aussi le terme artéfact pour parler du document en relation avec le texte. Le document devient un objet informationnel, mais biaisé, devenu artificiel. En référence aux diverses disciplines intéressées au concept de document, Levy rapporte qu'en dépit d'approches divergentes, toutes ces disciplines semblent offrir la même observation statique, à savoir que le document [et les textes] sont des entités qui ont toujours existé (2003, 1). Pour Chabin, le document est composé d'un support et il possède un contenu. Il a été créé objectivement à une date précise : c'est un « *objet unique, inscrit dans l'espace* » (2004, 144). Couzinet (2004, 26) y voit un objet à étudier avec une utilité, un statut social, quelquefois un prix. Pédauque voit dans le document comme forme, « *toutes les approches qui analysent le document comme un "objet", matériel ou immatériel* » (2006, 33).

Quelques auteurs ont discuté du concept de matérialité du document dans des contextes différents. Dans le cadre de la critique de texte, pour Shillingsburg, les documents sont physiques, des objets matériels que l'on tient dans les mains (1991, 54). Les documents sont un contenant (*container*) et chacun est distinct des autres même si le texte est identique dans chacun d'eux. Dans le même contexte, pour Hayles, un texte (un document) est l'enchâssement (*embodiment*) physique du tout, texte et support (2003, 278). Toutefois, les différences physiques entre les documents seraient moins importantes à moins qu'elles ne le deviennent pour l'interprète du document. Toujours selon Hayles, le document ou le texte ne sont pas immatériels : « *Neither document, text, or work would be considered immaterial ; all would be invested with nuanced senses of their materialities* [...] » (2003, 278). Chabin partage cette perspective. Elle écrit : « *Ce qui fait le document, c'est d'abord sa matérialité, c'est-à-dire l'existence physique du support sur lequel est fixée l'information* [...] » (2004, 144). La matérialité, précise-t-elle, est importante puisqu'elle permet de revenir à l'expression écrite, elle permet la relecture. Chabin (2004, 150) poursuit sa réflexion sur le document en précisant son caractère unique : le document ne se réduit pas à l'unité physique sur laquelle il repose car, selon elle, un registre en trente volumes n'est toujours que le même document. Le registre est un tout, un seul document, une entité matérielle à caractère unique, qu'il soit compilé en un ou plusieurs volumes.

Aux caractéristiques de matérialité et d'unicité s'ajoutent les fonctions multiples associées au document. Le document a pour fonction de véhiculer un message. Zacklad en parle comme d'un véhicule stable : « [...] *a document is a semiotic product transcribed or recorded on a perennial substrate* » (2006, 217) ; il est accessible pour le repérage et la réutilisation. Lorsqu'invitée à fournir une définition de la notion d'information, Barber (citée dans Zins 2007, 480) mentionne que c'est un message enregistré dans le texte d'un document : le document véhicule le texte du message. Escarpit y voit un objet informationnel : visible, touchable, c'est « *un support matériel de la trace qui peut être conservé, transporté, reproduit* » (cité dans Couzinet 2004, 21).

Pédauque voit dans le document comme médium « *une trace construite, ou retrouvée, d'une communication affranchie de l'espace et du temps* » (2006, 32). Le document agit comme trace d'une communication, véhicule d'un message. Un point de vue différent est exprimé par Chabin lorsqu'elle présente le document trace : il a une date de création avec une connaissance

atemporelle qui « *appartient toujours au temps de celui qui la manipule* » (2004, 147). Chabin poursuit : « *le document est la conjonction d'une interrogation et d'une information disponible* » (2004, 147). Il a pour fonction d'être un objet documentaire, informationnel.

Cette approche du document comme message caractérise le document différemment des approches précédentes, lesquelles portent sur un agent humain nécessaire à l'existence même du document. Ici, toute intervention humaine, toute intentionnalité semblent restreintes au message comme tel, sans référence au lecteur, récepteur ou utilisateur. Les questions suivantes surgissent : le document-message peut-il exister en soi ? Le document peut-il exister sans créateur (émetteur) ? Le document peut-il exister sans lecteur (destinataire) ? Le document peut-il exister sans relation avec d'autres documents ?

1.1.3 Cadre d'interprétation

Les chercheurs, théoriciens et spécialistes de disciplines diverses voient dans le document une source d'autorité ou, à tout le moins, de validité. L'anthropologue lui attribue valeur de culture matérielle et il devient signe pour la sémiologue (Buckland 1997, 804). Les historiens utilisent les documents et les questionnent. Foucault mentionne le document comme ayant été le langage de la voix, quelquefois trace fragile, déchiffrable : « [...] *l'histoire, dans sa forme traditionnelle, entreprenait de "mémoriser" les monuments du passé, de les transformer en documents et de faire parler ces traces* » (1969, 14). Houser (1986, 167) écrit qu'un document est un discours social avec une fonction linguistique spécifique enregistrée dans un format publié. En 1994, Levy (cité dans Lund 2009, 417) définit le document comme une réponse à un besoin pour des ressources stables, externes et communicantes. Plus tard, Levy (2001, 23) nommera le document une entité parlante.

Pédauque (2006) discute des documents à la fois dans une perspective physique (forme) mais aussi comme textes, c'est-à-dire inscription (signe) et sens. La troisième perspective, le document comme médium est, selon Lund (2009, 9-37), une perception du document comme médiateur social. Selon Pédauque (2006, 70), dans le monde des organisations, le document est à la fois support d'action et mémoire des relations. Ce cadre d'interprétation est à la fois globalisant (le document est un tout) et primordial (le document est essentiel). Pédauque écrit : « *S'il ne peut être "vu" ou repéré, "lu" ou compris, "su" ou retenu, un document n'est d'aucune utilité* » (2006, 21). Pour être vu, lu et su, le document a besoin d'un créateur/émetteur et d'un destinataire/lecteur. Pédauque précise qu'il « *peut s'agir aussi bien d'une personne physique que d'un groupe de personnes dans des espaces et des temps différents... peut-être même d'une machine* » (2006, 52).

Sous l'influence, entre autres, du numérique, plusieurs auteurs se sont attardés à vouloir définir le document ou à le positionner dans un cadre conceptuel. Lund (2009) fait la revue d'interprétations diverses dans le contexte du numérique. Levy (2001, 137-138) en fait des entités parlantes, petits morceaux du monde matériel auxquels nous avons donné la capacité de nous parler (poterie, pierre, fibre, plante). Levy stipule que les documents sur support traditionnel sont plus stables et pérennes. Alors qu'il affirme que ce n'est pas la fixité du document qui est remise en cause avec la numérisation, il ne pousse pas le questionnement sur la possibilité d'informations qui peuvent émaner du support. Renear et Dubin (2003, cité dans Lund 2009, 417) se réfèrent au document comme à une expression symbolique abstraite qui peut être rangée, ordonnée, instanciée physiquement à répétition et sous divers supports. Selon Hayles (2003, 278), différents degrés de matérialité existent : l'œuvre (*work*), le texte et le document. La poursuite de la discussion est intéressante : l'auteure ajoute que les documents ne sont pas uniquement inclus dans un système d'enchâssement physique, mais qu'ils sont aussi définis par les manières dont ils sont compris.

Cette troisième approche, jumelée aux circonstances sociales et à la matérialité du document, offre des réponses immédiates aux interrogations laissées en suspens au paragraphe précédent. Les liens entre le document et l'émetteur, le destinataire et les autres documents sont possiblement invisibles, mais ils existent dans l'intentionalité qui préside à sa conception.

2. Le support du document. Le support comme document

Que l'on soit intéressé aux supports traditionnels de l'écriture (le papyrus, le parchemin, le papier, par exemple), aux supports de mémoire patrimoniale (les monuments, par exemple), aux supports audiovisuels ou numériques, tous ont répondu et répondent aux préoccupations qui leur sont contemporaines. Les supports, véhicules du document, s'insèrent dans la réalité de leur environnement, reflets des technologies de leur époque.

2.1 Conjonction activité/outil

Si nous privilégions le point de vue du lecteur, récepteur ou utilisateur, le support d'un document est une source d'information (d'informations) où l'on peut puiser des connaissances (Chabin 2004, 141). Le support, par les possibilités techniques qu'il expose, devient à la fois trace et source. Comme le document, le support fournit à tout travail ou à toute production son identité historique : « [...] *it can only be fully realized by retrieving, in all their singularity, the categories*

and materialities that give any work its historical identity » (Chartier 2001, 183).

Techniquement parlant, le support est la conjonction historique entre une activité et un outil. Pour le papier, l'expansion des universités au XIIe siècle a fait en sorte que la demande en support à l'écriture est devenue grandissante (Gingras et Roy 2006). Tout en côtoyant d'autres supports, tels le parchemin et, dans une moindre mesure, le vélin, le papier a supplanté graduellement le parchemin au cours des XIIIe et XIVe siècles. L'invention de l'imprimerie au XVe siècle et la demande effrénée des administrations nationales ont favorisé le développement d'outils technologiques en mesure de répondre à ces nouveaux besoins : moulins à papier plus nombreux, fabrication papetière plus sophistiquée, produits diversifiés, marché d'importation-exportation complexe (Doisy et Fulacher 1997). Dans ce contexte, la demande graduelle puis exponentielle du support papier a provoqué des bouleversements technologiques aux conséquences économiques, politiques et sociales profondes (Reynard 1998, 179). Comme support, le papier a voyagé, entraînant avec lui des changements techniques, économiques, culturels et religieux. Le support est porteur d'histoire (d'histoires) et, en ce sens, il a un passé : nous pouvons y lire un message, que soutiennent des caractéristiques matérielles et durables.

2.2 Matérialité et caractère durable

Couzinet (2004, 28) discute du document où le contenu est essentiel et en même temps soumis à de fortes contraintes, telles que le contexte de son élaboration, son auteur, son support. Couzinet invite le lecteur à rechercher le sens du document en tenant compte du support et à analyser le support comme matériau de recherche. Elle précise : « *Si la variété et l'évolution des supports nécessitent des connaissances préalables ou la mise à disposition d'outils spécifiques, la recherche du sens* [du document] *ne peut s'envisager sans la prise en compte du matériau qui le compose* » (2004, 28-29).

Le concept de matérialité est ici placé dans un rapport support/document où le support donne signification au document. Le rôle du support est tel que Couzinet recommande de posséder des connaissances spécifiques pour comprendre tout le sens qu'il peut insuffler au document. L'auteure donne l'exemple d'un plateau de monnaies où celles-ci sont datées et situées dans le contexte idéologique et politique de leur circulation monétaire : valeur en fonction des autres monnaies, problèmes de change, ateliers de production, iconographie, etc. Couzinet poursuit en énonçant : « *Entendu comme média il* [le support] *est le croisement de son utilité, des intentions de l'auteur et de son destinateur chacune pouvant être détournées par le récepteur* » (2004, 28).

Selon Couzinet, il est nécessaire d'adopter un questionnement adapté au support. Des connaissances caractéristiques sont alors nécessaires pour « *faire parler ce matériau* », c'est-à-dire le déconstruire pour y repérer « *ses conditions de production* » (Couzinet 2004, 27). L'exercice repose sur la question suivante : est-il possible d'appliquer au support les mêmes observations que celles qui ont été émises au sujet du document ? Et peut-on ainsi déduire que le support du document est lui-même document ?

Une réflexion présentée sur le site Web Savoirs CDI (<http://www.cndp.fr/savoirscdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/support.html>) mérite attention. Le support est d'abord perçu par sa fonction première : il immobilise une trace, un message ou un contenu, ce qui assure à l'information ou aux données une stabilité, une validité, voire une certaine pérennité. Le support est donc un objet matériel qui reçoit une trace, un message ou un contenu. Cette caractéristique permet d'effectuer certaines opérations techniques telles que la conservation (les supports tels que le CD/DVD, la cassette audio, le disque dur, etc.), la communication (les supports tels que l'imprimé, l'analogique, le numérique) et la transmission (les supports tels que le câble, l'antenne, le satellite). Comme contenu ou composante essentielle du document, le support est souvent confondu avec lui. À titre d'exemple, nous disons le document comme support aux données, ou encore la page Web comme support et document, etc. Le support est donc un moyen technique d'inscription, de diffusion et de restitution. Pédauque évoque la nature tangible du support où sont intégrés des indices matériels « *qui sont partie intégrante de la lecture et de la compréhension du document* » (2006, 184).

Afin d'en arriver à une définition cohérente, il nous faut dégager deux composantes des fonctionnalités décrites ci-dessus pour tenter de circonscrire le support comme document : le support se définit à la fois comme récepteur matériel de contenu (d'information, de données) et comme transporteur, messager ou émetteur de contenu (d'information, de données).

Si nous tentons d'appliquer la théorie du document telle que présentée ci-dessus au support du document, le support pourra-t-il prétendre au statut de document ? Peut-on déterminer les circonstances sociales de la création du support comme les théoriciens le font pour le document ? Peut-on délimiter les propriétés physiques, les caractéristiques et les fonctions du support comme objet matériel ?

2.3 Application de la théorie du document au support

Frohmann invite à projeter plus avant le concept de document : élargir le concept de document revient à effectuer les mêmes fonctions signifiantes, à avoir les mêmes effets signifiants, à exercer quelques-uns des mêmes pouvoirs signifiants que les entités que nous acceptons sans question comme étant des documents :

« *It is by twisting these fibres one upon the other that the concept of the document gets extended* » (2009, 299). Une approche du document plus holistique pourrait envisager d'en étudier les composantes physiques ou autres, la structure, la qualité intrinsèque d'artéfact ou de support communiquant des informations. Le support papier, de par les circonstances sociales de ses différentes mutations, semble bien se prêter à l'invitation de Frohmann.

Le support papier s'est développé et propagé dans des circonstances sociales particulières. Celles-ci ont façonné les migrations diverses du papier, se modelant, à chaque arrêt migratoire, aux impératifs des économies et des cultures qui l'ont utilisé. Quelques dates clés illustrent bien le propos. Vers l'an 105, un ministre chinois de l'agriculture, Tsai-Loun (ou Cai Lun), aurait contribué à répandre l'utilisation du papier afin de s'en servir pour tenir les comptes de son ministère. Ce haut fonctionnaire a voulu normaliser l'art de fabriquer le papier pour servir l'administration chinoise : pour la première fois, il est question de la codification de la fabrication du papier et de ses améliorations techniques afin de pouvoir en produire de grandes quantités. Les Chinois ont utilisé le support papier massivement tout en voulant conserver les détails de sa fabrication pour l'administration. Cet art restera secret jusqu'à la bataille de Talas (Samarkand) en 751, où les Arabes remportent la victoire sur les Chinois. Les Arabes adapteront les techniques de fabrication du papier apprises de prisonniers chinois, mettront leurs nouvelles connaissances au profit de la propagation de l'Islam, et Samarkand deviendra le premier centre de production du monde musulman (Bloom 2001). Dans ce contexte nouveau, le support papier devient le véhicule populaire de l'instruction religieuse. Les conquêtes arabes et les Croisades favoriseront son expansion sur tout le pourtour méditerranéen pour atteindre la France au milieu du XIIIe siècle (Lawton 2001, 15). Déjà, quelques décennies auparavant, la prolifération des universités avait obligé les fabricants à se concentrer sur le papier d'écriture : le support papier devint le moteur de la connaissance. Toutefois, la naissance de l'imprimerie allait générer des chambardements majeurs dans les techniques mêmes de fabrication, multipliant les nouvelles réglementations protectionnistes que les États mettent en place afin de défendre leur nouvelle économie bourgeonnante. Ainsi, tel le document, phénomène social et élément tangible de la communication entre humains (Pédauque 2006, 61), le support papier, par l'imprimerie qui l'utilise abondamment, crée des rapports sociaux inédits : « *Autour du papier se construisent ainsi de nouvelles combinatoires qui font voler en éclat la structure rigide des anciennes oppositions entre disciplines, castes sociales, nations : une image libérale de l'Europe commence à s'esquisser* » (Biasi 1999, 62). Comme le document, trace volontaire d'une activité humaine (Chabin 2004, 141), le support papier devient le véhicule de livraison des calculs administratifs, de la foi religieuse, de la connaissance intellectuelle ; le support papier se module au gré des impératifs sociaux des époques au cours desquelles il est utilisé.

Dans un autre registre, et tout comme le document, le support papier a des qualités, des propriétés physiques particulières. Son poids, son épaisseur, sa force, sa densité, sa perméabilité et sa souplesse le distinguent du parchemin ou du vélin. Ces propriétés sont souvent dictées par des arrêts, des édits, une réglementation visant à limiter les faux, à privilégier la spécialisation ou à assurer une saine compétition.

En Europe principalement, et jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le papier est fabriqué de chiffons, de façon manuelle, feuille par feuille, dans de grandes cuves logées dans des moulins ; on le nomme « papier à la main », « papier à la cuve ou à la forme ». Le papier est un produit manufacturé. Les spécialistes et les historiens du papier ont retenu quatre caractéristiques présentées par la forme (ou le cadre) qui sont autant de points de repère pour l'identification du papier : a) le format ; b) la distance entre les vergeures ; c) le nombre et l'écartement des pontuseaux ; et d) le filigrane. L'étude de ces caractéristiques, jumelée à l'analyse des propriétés du papier permet de distinguer, pour ce qui est du papier fabriqué manuellement, une feuille par rapport à une autre. Jumelée à l'étude de ces techniques de fabrication, l'analyse des fonctions du papier pointe dans la direction du papier comme matériel primaire.

Bien qu'innombrables, les fonctions essentielles du papier se retrouvent sous deux grandes catégories : il joue un rôle utilitaire comme support et un rôle informatif comme support du document et comme document. Comme support utilitaire, il a servi d'abord pour l'écriture, le dessin, l'imprimerie, l'emballage. Puis sont apparus les papiers de « valeur » : lettre de change, papier-monnaie, chèque, mandat, traite, etc., et les produits de nettoyage : papier de toilette, essuie-tout, papier-mouchoir ; le papier peint, le papier à cigarettes, etc. Comme support informatif, il est porteur de document, il est le médiateur du document comme le document est médiateur de l'information.

Ses fonctions, jumelées à ses propriétés physiques et à ses caractéristiques, rapprochent de plus en plus le support papier du document qu'il supporte. Le support papier devient un objet (sujet) en soi. Est-il document ?

2.4 Tentative de définition

Pour revenir à la définition de Jean Meyriat citée plus haut, les objets sont devenus documents par l'utilisation qu'en font le lecteur, le récepteur, l'utilisateur. Ils sont donc documents par intention et par attribution. Pour utiliser l'image de l'enchâssement (*embodiment*) de Hayles, « *un objet peut être le support d'une chose tandis qu'il est lui-même contenu dans un autre support* » (<http://www.cndp.fr/savoirscdi/chercher/

dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/support.html>).

Comme le document, le support papier du document, répond aussi aux circonstances sociales de sa création. Il a un rôle spécifique à jouer et deviendra l'élément-clé de la diffusion des connaissances et du savoir dans le développement et l'expansion des universités. Il soutiendra la mémoire administrative des nations. Comme d'autres supports modernes, son utilisation grandissante aura des conséquences technologiques, économiques et sociales. Tout comme le document dans sa forme latine, où le *documentum* enseigne ou démontre quelque chose, ainsi en est-il du support-document, à la fois témoin matériel et acteur informatif. Par son existence et son rôle, il supporte des informations intrinsèques fondamentales ; décodées, elles permettent de percevoir sa position à la fois complémentaire et indispensable. Le support, avec au départ un statut indifférencié, peut devenir « *parce que particularisé par son contenu* [...] *l'objet d'un référencement documentaire* » (<http://www.cndp.fr/savoirscdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/support.html>).

Pédauque affirme que « *le document est fait de signes, et le document lui-même dans sa forme est un signe* [...] [aux] *indices inscrits dans la matérialité du document* » (2006, 184-185). Le document dans sa forme, dans son format, dans son support est porteur d'indices marqués dans son matériau, intrinsèques à sa matérialité. Le support du document révélera à l'analyse les indices inscrits dans sa matérialité.

Le support comme document dépasse ses rôles fonctionnels de récepteur/émetteur pour devenir à la fois message lui-même et porteur (comme on porte en dedans de soi) de données, d'informations. Le support du document/ est support (*medium*)/ est message.

3. Le support comme document : l'exemple du papier

Dans notre recherche sur le papier au XVIIe siècle, la feuille de papier est l'objet-support d'un document archivé tandis qu'elle est elle-même contenue dans un autre support générique, le papier. Par analogie, cet objet-support, la feuille de papier, est un document puisqu'elle porte en elle les caractéristiques accordées au document tel que décrit plus haut. Le support du document qu'est la feuille de papier prend aussi la forme d'un document et peut se traduire : feuille de papier → support → document ; tout comme le document, la feuille de papier-support est un artéfact, une entité. C'est un objet matériel et informationnel, un message avec une forme de permanence. C'est un véhicule, une trace, un signe : la feuille de papier est document.

3.1 Premier exemple de document du XVIIe siècle

Afin d'étayer notre propos, nous avons choisi un premier document tiré de notre échantillon de recherche et accessible au public. L'original se trouve aux Archives des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame (Montréal). C'est un acte notarié du XVIIe siècle intitulé *Concession pour la Sœur Bourgeoys du dernier octobre 1662 – La Pointe Saint-Charles par Paul de Chomedey, gouverneur de l'Isle de Montréal en Nouvelle-France.*

L'exemple analysé ici est présenté sous trois angles : premièrement, sous sa forme numérisée, image accessible au grand public sur le Web ; deuxièmement, sous sa forme originale, telle qu'accessible au chercheur intéressé au contexte du document ; troisièmement, sous sa forme « mise en lumière » pour le spécialiste du papier.

3.1.1 Image numérisée

Le document appartient à la collection des Archives de la Congrégation de Notre-Dame <http://www.archivesvirtuelles-cnd.org/fr/ agrandissement/1139> et est disponible dans sa forme numérisée sur le site de la Maison Saint-Gabriel, au sein d'une exposition virtuelle intitulée L'Empreinte du Temps. La Figure 1 reproduit le document tel qu'on peut le voir à l'écran : à gauche, la page numérisée reproduisant le texte intégral de la concession ; à droite, les informations contextuelles du document.

Figure 1.
Site Web. Concession pour la Sœur Bourgeoys du dernier octobre 1662 – La Pointe Saint-Charles par Paul de Chomedey, gouverneur de l'Isle de Montréal en Nouvelle-France.

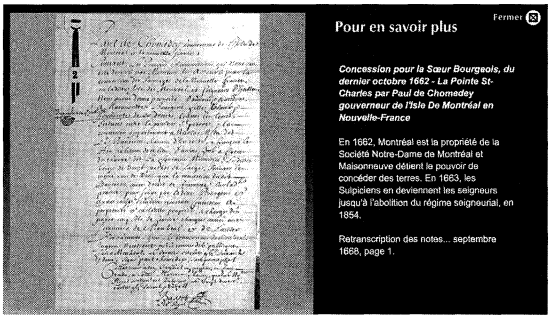

3.1.2 Document original

La Figure 2 reproduit les informations inscrites dans le répertoire des Archives de la Congrégation de Notre-Dame qui sont mises à la disposition du chercheur intéressé qui se rendra sur place pour consulter l'original. Le chercheur pourra localiser le document original dans la Série « Administration des établisse-

Figure 2
Fiche partielle de notes établie à partir du Registre des Archives de la Congrégation de Notre-Dame.

COTE	2005
LOCALISATION	M
CONTENANT	4A-01
DESCRIPTION DUCONTENU DE L'UNITÉ DE RANGEMENT	Administration des établissements – Pointe Saint-Charles
DATE	22 octobre 1671
TITRE DU DOCUMENT	Concession par Paul de Chomedey, gouverneur de Montréal, à Marguerite Bourgeoys le 31 octobre 1662. Basset, notaire royal

Figure 3
Document original : « Armoiries » (110 mm x 90 mm) sur un folio du feuillet. Photo prise le 8 novembre 2011.

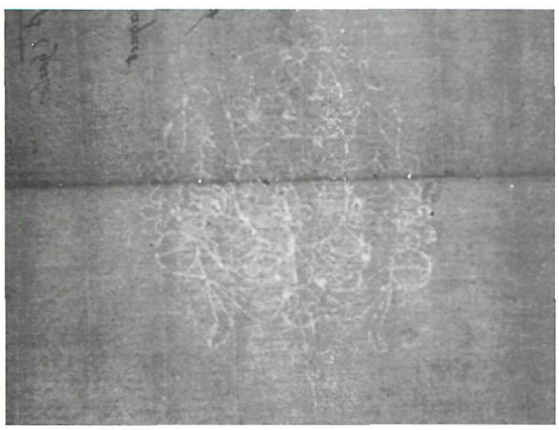

Figure 4
Document original : « *I quatrefeuille C losange P cœur G* » en cartouche sommé d'une couronne à fleur de lys et surmontant une grappe de raisins à 24 grains (60 mm x 65 mm) sur l'autre folio du feuillet. Photo prise le 8 novembre 2011.

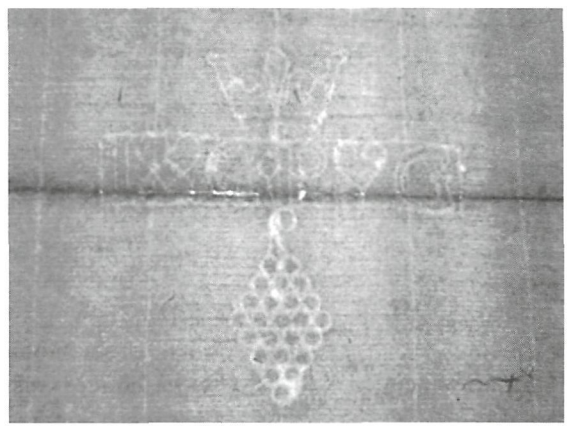

ments » 4A, dans le dossier « Pointe Saint-Charles 01 à la cote 2005 ». Il pourra constater que le document est composé de deux feuillets doubles, dont l'un ne porte pas d'écriture.

3.1.3 Analyse du support

Aux fins d'analyse des marques du papier, l'original de ce document a été étudié et photographié à partir d'une table lumineuse afin d'en relever certaines des propriétés et des caractéristiques directement perceptibles du papier, ses marques maintenant devenues visibles par transparence. Les figures 3 et 4 reproduisent les photographies prises à cet effet. Quelles données peut-on extraire et quelles informations peut-on en tirer ?

a) Dimensions et format

Les dimensions sont en millimètre (mm). Le document se compose de deux feuillets doubles mesurant approximativement 310 mm de hauteur par 215 mm de largeur. Ces dimensions peuvent donner une idée du format du papier. Puisqu'il existait une soixantaine de formats à l'époque et que plusieurs d'entre eux suivaient les mêmes règles, ces mesures aident à éliminer les formats plus petits et les plus grands et ne retenir que ceux approchant celui qui nous intéresse. Nous pouvons déduire que ces feuillets ont probablement été coupés dans le sens de la largeur, celle-ci étant d'environ 430 mm (215 x 2) pour une importante quantité de papier fait à cette époque.

b) Les vergeures

Le nombre de lignes horizontales au centimètre (cm) permet de situer la qualité du papier : plus le nombre de lignes est grand (11-14 lignes au cm) plus le papier sera fin. Dans cet exemple, il y 12-13 lignes au cm. Le papier ici utilisé est de très bonne qualité.

c) Les lignes de chaîne

Les lignes verticales (supports centraux) qui établissent les espacements sont importantes, car les filigranes ou marques seront souvent établis à partir d'elles. Dans ce document, elles sont situées, en moyenne, à tous les deux centimètres.

d) Le filigrane

Les deux feuillets portent les mêmes filigranes. Sur un des folios, des armoiries sont représentées (Figure 3) qui seront identifiées en relation avec le filigrane de second folio (Figure 4), permettant ainsi au spécialiste

Figure 5
Pistard. Écran de recherche et description du document E21, S64, SS5. SSS1, D59.

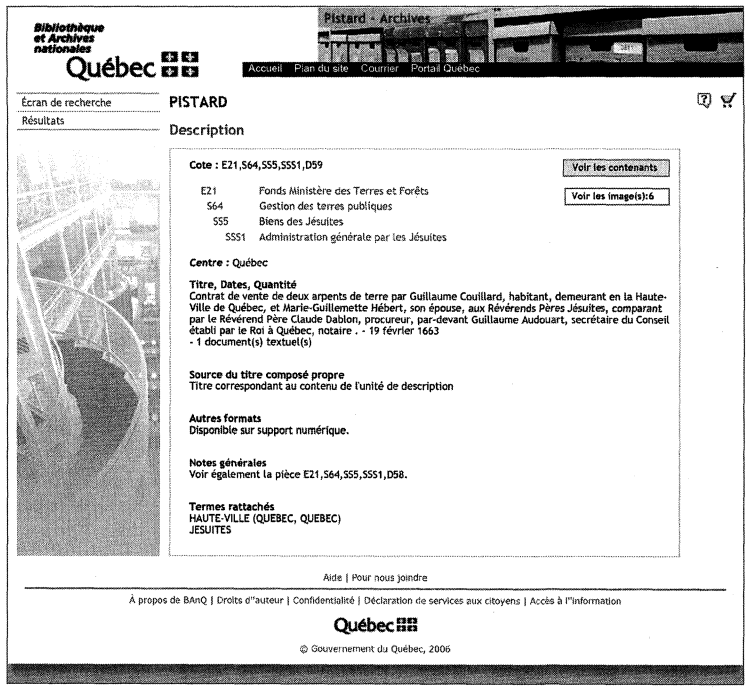

de décrire et de situer le support du document, devenu support comme document.

Dans cet exemple, l'analyse permet de mettre en lumière des caractéristiques spécifiques au papier fabriqué manuellement au XVIIe siècle. Des données mesurables (dimensions, format, distance entre lignes de chaîne, etc.) et des marques iconographiques (filigranes) concourent à situer dans le temps et dans l'espace la feuille de papier qui sert de support à cet acte notarié. La feuille de papier, support du document, présente certaines des caractéristiques attribuées au document. Tel qu'avancé par Pédauque, elle fournit des « *indices inscrits dans sa matérialité* » : elle a été fabriquée par un papetier qui utilise le monogramme « *I quatrefeuille C losange P cœur G* » en cartouche avec des armoiries comme marque sur le second folio. Des documents aux marques semblables ont été repérés, entre autres, aux Archives nationales de France (Gaudriault 1995, 296).

3.2 Deuxième exemple de document du XVIIe siècle

Le second document tiré de notre échantillon de recherche provient de la collection de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (Centre d'archives de Québec).

3.2.1 Image numérisée

Le document est disponible dans sa forme numérisée dans la base de données Pistard à <http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/description_fonds?p_anqsid=20130221100756608&p_centre=03Q&p_classe=E&p_f>. La Figure 5 reproduit l'écran de recherche et la description du dossier qui nous intéresse et la Figure 6 reproduit le premier feuillet du document numérisé que l'on retrouve en cliquant sur l'icône « Voir les images » dans le coin supérieur droit.

3.2.2 Document original

Au chercheur intéressé qui se rendra sur place pour consulter l'original, les informations inscrites sur la fiche donnent comme cote E21, S64, SS5, SSS1, D59. Le chercheur pourra constater que le document est composé de deux feuillets doubles.

3.2.3 Analyse du support

Aux fins d'analyse des marques du papier, l'original de ce document a été étudié et photographié (Figures 7 et 8).

a) Dimensions et format

Les dimensions sont en millimètre (mm). Le document se compose de deux feuillets doubles mesurant approximativement 310 mm de hauteur par 390 mm de largeur.

b) Les vergeures

Le nombre de lignes horizontales au centimètre (cm) permet de situer la qualité du papier : plus le nombre de lignes est grand (11-14 lignes au cm) plus le

Figure 6
Pistard. Contrat de vente de deux arpents de terre par Guillaume Couillard, habitant, demeurant en la Haute-Ville de Québec, et Marie-Guillemette Hébert, son épouse, aux Révérends Pères Jésuites, comparant par le Révérend Père Claude Dablon, procureur, par-devant Guillaume Audouart, secrétaire du Conseil établi par le Roi à Québec, notaire. - 19 février 1663. Sixième image numérisée.

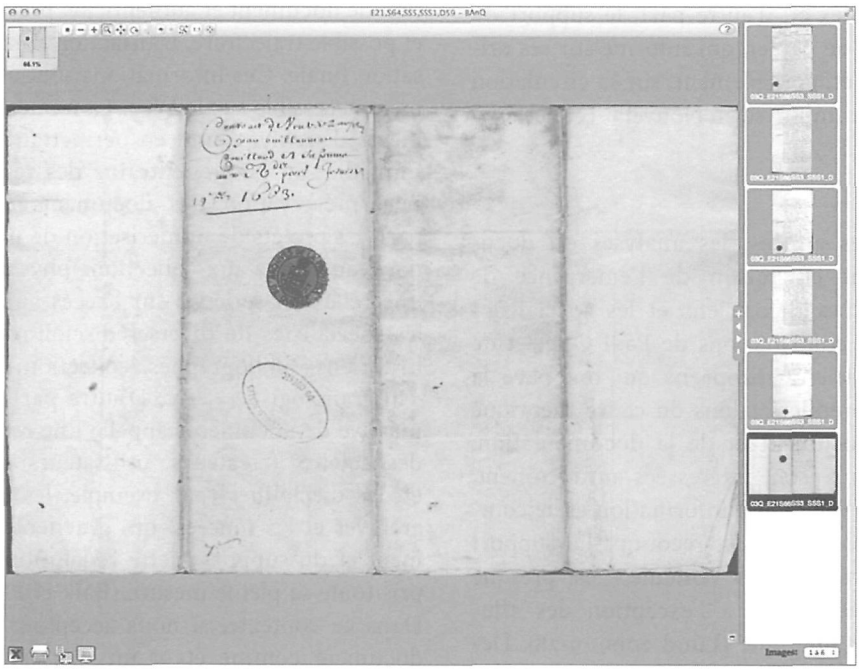

Figure 7
Document original : « *Pot fleuri avec monogramme L B porté sur la panse* » (110 mm x 45 mm) sur le folio du feuillet. Photo prise le 22 juillet 2012.

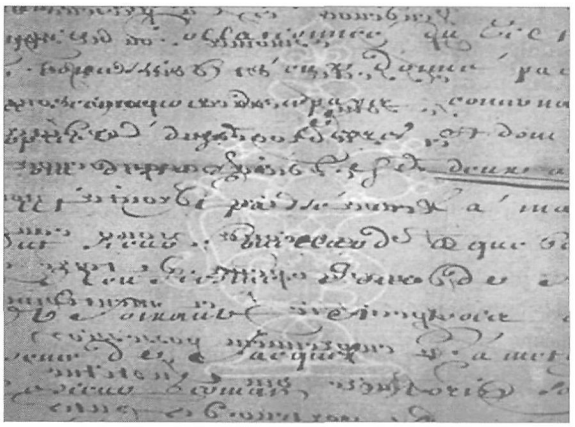

Figure 8
Document original : feuillet recto verso. Photo prise le 22 juillet 2010.

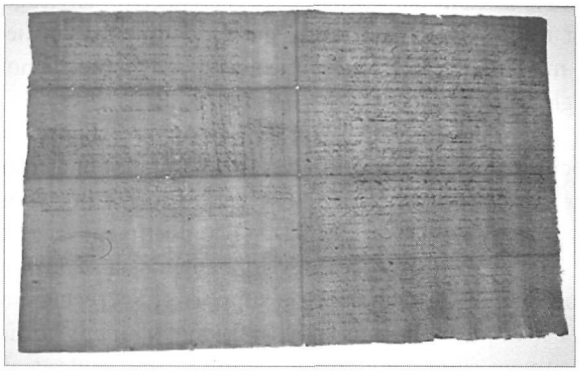

papier sera fin. Comme dans l'exemple précédent, il y 12-13 lignes au cm.

c) Les lignes de chaîne

Dans ce document, nous les retrouvons à tous les deux centimètres.

d) Le filigrane

Les deux feuillets portent les mêmes filigranes. Sur l'un des folios, le filigrane « Pot fleuri avec monogramme L B porté sur la panse » (110 mm x 45 mm) sans contremarque sur le second folio du feuillet (Gaudriault 1995, 148).

Le support, au départ sans statut particulier offre une fois analysé un « référencement documentaire » (Savoirs CDI, <http://www.cndp.fr/savoirscdi/chercher dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/support.html.>). D'anonyme, la feuille de papier, support du document, se donne une identité supplémentaire en répondant aux spécifications du document. Le support du document, qui supporte l'information du document

(de l'acte notarié), devient document par les indices qu'il donne de sa création. Nous sommes en présence d'un document archivé, l'acte notarié, avec une personnalité composite : d'une part, le document écrit qui informe sur une transaction entre des personnes à une date et un lieu donnés et, d'autre part, le support du document, la feuille de papier, qui informe sur ses origines de fabrication et, possiblement, sur sa circulation comme marchandise importée en Nouvelle-France.

Conclusion

Depuis quelques années, les analyses du document se multiplient en raison de l'émergence de nouveaux formats. Les théoriciens et les spécialistes sont redevables aux contributions de Paul Otlet et de Suzanne Briet, praticiens européens qui ont pavé la voie en posant les premiers jalons du cadre théorique de discussion du document et de la documentation. Plusieurs disciplines se sont intéressées au document, porteur de message, véhicule d'information et de communication : son rôle social est reconnu. Le support du document, le « véhicule du véhicule », est presque absent des questionnements, à l'exception des allusions à son format numérique (Lund 2009, 9-28). Des spécialistes comme Chabin (2004), qui a été conservateur aux Archives nationales de France, et Couzinet (2004), docteure en sciences de l'information et de la communication, y portent, dans leurs publications, une attention particulière. La perspective envisagée par les archives historiques, où le document tient lieu de matière première, offre une avenue de recherche non négligeable.

Les réflexions de Lund (2009) sur la « théorie du document », la proposition de Frohmann (2009) de projeter le concept de document vers d'autres horizons, les travaux de Chabin (2004) sur le document trace et le document source, les développements de Couzinet (2004) sur le document et le support et les recherches de Pédauque (2006) sur la tripartition document-forme, document-signe, document-médium, sont autant de balises qui permettent de pousser plus avant la réflexion sur le support et d'appuyer les premières conclusions du support comme document.

Parallèlement, dans la recherche qui nous occupe, nous avons démontré que le filigrane et autres marques sur le papier ont plusieurs rôles décisifs à jouer : datation de document et authenticité, provenance du papier et possible trajectoire, transaction commerciale et utilisation finale. Ces informations sont absentes du document accessible sur le Web. La numérisation des documents d'archives, tout en permettant un accès direct, immédiat au public, entraîne des responsabilités face à la préservation des documents originaux. D'une part, les projets de numérisation de masse donnent un nouveau visage aux collections physiques et invitent à une réflexion sérieuse sur l'accès aux originaux pour les spécialistes de diverses disciplines : conservateurs, historiens, bibliographes, collectionneurs, archivistes, « filigranologistes », etc. D'autre part, la numérisation massive de documents appelle une redéfinition du rôle des acteurs (créateurs, utilisateurs et conservateurs) et des disciplines (par exemple, les bibliothèques, les archives et les musées) qui gravitent autour du document et du support ; cette redéfinition n'a pas encore pris toute sa pleine mesure (Balk et Ploeger 2009, 234). Dans ce contexte, si nous acceptons la définition du document comme étant un « *ensemble constitué par un support et par l'information qu'il porte, utilisable à des fins de consultation ou comme preuve* » (Rousseau et Couture 1994, 284), l'attention portée au support qui contient lui-même de l'information accentue doublement la nécessité de s'y attarder.

Les prochaines pistes de recherche pourraient se formuler ainsi : de quel ordre sont les relations entre le document et le support comme document ? La dualité document trace et document source présentée dans l'article de Chabin (2004) est-elle une réponse simplifiée ? Faut-il chercher dans cette autre dualité contenu / signification versus expression / médium (Lund 2010, 739) des éléments conceptuels cohérents capables d'assurer un consensus ? Comment intégrer cette réflexion et ses conséquences dans un contexte de numérisation massive ? Le questionnement est amorcé. ◉

Sources consultées

Biasi, P.-M. de. 1999. *Le papier. Une aventure au quotidien*. Coll. Découverts Gallimard Technique. Paris, Gallimard.

Balk, H. et L. Ploeger 2009. IMPACT : working together to address the challenges involving mass digitization of historical printed text. *OCLC Systems & Services* 25 (4) : 233-248.

Bloom, J. 2001. *Paper Before Print : The History and Impact of Paper in the Islamic World*. New Haven, Conn., Yale University Press.

Briet, S. 1951. *Qu'est-ce que la documentation* ? Coll. Documentation 1. Paris, Éditions documentaires, industrielles et techniques.

Buckland, M. 1991. Information as thing. *Journal of the American Society for Information Science* 42 (5) : 351-360.

Buckland, M. 1997. What Is a "Document" ? *Journal of the American Society for Information Science* 48 (9) : 804-809.

Chabin, M.-A. 2004. Document trace et document source. La technologie numérique change-t-elle la notion de document ? *Information-Interaction-Intelligence* 4 (1) : 141-158.

Chartier, R. 2001 : Afterword : Materiality and Meaning, *Word & Image : A Journal of Verbal/Visual Enquiry* 17 (1-2) : 181-183.

Couzinet, V. 2004. Le document : leçon d'histoire, leçon de méthode. *Communication et langages* 140 : 19-29.

Delsalle, P. 2000. *Les documents historiques*. Collection Documents Histoire. Paris, Ophrys.

DOCAM. The Document Academy. <http://thedocumentacademy.org/ ?q=node/1.> Pages consultées en mars, avril et mai 2012.

Doisy, M.-A. et P. Fulacher. 1997. *Papiers et moulins des origines à nos jours*. Paris, Technorama, Arts et Métiers du Livre.

Foucault, M. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris, Gallimard.

Frohmann, B. 2004. *Deflating information : From science studies to documentation*. Toronto, University of Toronto Press.

Frohmann, B. 2009. Revisiting "What Is a Document ?" Journal of Documentation 65 (2) : 291-303.

Gaudriault, R. 1995. *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVIIe et XVIIIe siècles*. Paris, CNRS.

Gingras, Y. et L. Roy (dirs). 2006. *Transformations des universités du XIIIe au XXIe siècle*. Coll. Enseignement supérieur. Québec, Presses de l'Université du Québec.

Hayles, N.K. 2003. Translating media : why we should rethink textuality. *The Yale Journal of Criticism* 16 (2) : 263-290.

Hjørland, B. 2000. Documents, memory institutions and information science. *Journal of Documentation* 56 (1) : 27-41.

Houser, L. 1986. Documents : The domain of library and information science. *Library &*
Information Science Research 8 : 163-188.

Lawton, J. (dir.). 2001. Étude intégrale des Routes de la soie. Routes de dialogue. Publié par le projet Routes de la soie» de l'UNESCO. <http://portal.unesco.org/ culture/fr/ ev.php-URL_ID=37354&URL_DO=DO PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html.> Pages consultées en février 2013.

Levy, D.M. 2001. *Scrowling forward. Making sense of documents in digital age*. New York, Arcade.

Levy, D.M. 2003. *From Documents to Information : A Historical Perspective. DOCAM 2003*, August 13-15, 2003. The School of Information Management and Systems (SIMS) at the University of California, Berkeley.

Lund, N.W. 2009. Document theory. *Annual Review of Information Science and Technology* 43 : 399-432.

Lund, N.W. 2010. Document, text and medium : concepts, theories and disciplines. *Journal of Documentation* 66 (5) : 734-749.

Meyriat, J. 1978. De l'écrit à l'information : la notion de document et la méthodologie de l'analyse documentaire. *Inforcom 78*, Société française des sciences de l'information et de la communication : premier congrès. Compiègne, France, SIC, 23-32.

Otlet, P. 1934. *Traité de documentation. Le livre sur le livre. Théorie et pratique*. Bruxelles, Mundaneum.

Pédauque, R.T. 2006. *Le document à l'*ère du numérique. Caen, France, C & F éditions.

Reynard, P.-C. 1998. Manufacturing Strategies in the Eighteenth Century : Subcontracting for Growth among Papermakers in the Auvergne. *The Journal of Economic History*, 58 (1) : 155-182.

Rousseau, J.-Y. et C. Couture. 1994. *Les fondements de la discipline archivistique*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.

Savoirs CDI. Site des ressources professionnelles pour les enseignants documentalistes. <http://www.cndp.fr/savoirscdi/chercher/dictionnaire-des-concepts-info-documentaires/s/ support.html> Pages consultées en avril 2012.

Schamber, L. 1996. What is a document ? Rethinking the concept in uneasy times. *Journal of the American Society for Information Science* 47 (9) : 669-671.

Shillingsburg, P. 1991. Text as matter, concept, and action. *Studies in Bibliography* 44 : 31-82.

Zacklad, M. 2006. Documentarisation Processes in Documents for Action (DofA) : The status of annotations and associated cooperation technologies. *Computer Supported Cooperative Work* 15 : 205-228.

Zins, C. 2007. Conceptual approaches for defining 'data', 'information', and 'knowledge'. *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 58 (4) : 479-493.